

A l'attention de :

Plan de Déplacement Urbain



La réalisation d'un premier rond-point commencée en juillet 2005, constitue le prélude des travaux d'aménagement de la gare de Villiers-sur-Marne : création de ronds-points pour fluidifier la circulation des autobus, amélioration de l'accès à la gare des piétons et des usagers en vélos, création d'une gare routière améliorant les correspondances et mise en accessibilité de la gare pour les personnes à mobilité réduite. La démarche partenariale entre la ville de Villiers-sur-Marne la Région Ile-de-France, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (autorité organisatrice des transports d'Ile-de-France), l'Etat, le Conseil Général du Val-de-Marne, la RATP, la SNCF et le Réseau Ferré de France va permettre un meilleur confort pour les usagers et faciliter leur accès au RER et aux autobus. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'aménagement des pôles d'échanges du Plan de Déplacement Urbain d'Ile-de-France approuvé en décembre 2000. Le projet de pôle de Villiers-sur-Marne, validé en octobre 2003, en constituera une des premières concrétisations.

L'aménagement du pôle répond à 5 objectifs :

1-Renforcer l'attractivité des transports collectifs desservant Villiers-sur-Marne en améliorant l'accueil, la sécurité et le service en gare et son accessibilité notamment aux personnes à mobilité réduite.

- 2-Faire de la gare de Villiers-sur-Marne un véritable pôle d'échanges en donnant priorité d'accès aux piétons, cyclistes, usagers et autobus.
- 3-Restaure le parvis nord de la gare comme espace public piéton, donner la priorité aux transports collectifs avec l'aménagement d'une gare routière, réaliser des ronds-points pour aider la circulation des bus et faciliter l'accès des vélos avec la création d'une piste cyclable rue Schuman.
- 4-Faciliter le stationnement au sein du Parc Relais Robert Schuman, récemment réhabilité avec le concours du STIF et de la Région, par des conditions tarifaires.
- 5-Embellir et paysager les abords du site.

Les travaux inscrits dans le cadre du PDU vont se dérouler en quatre phases :

Première phase, courant du deuxième semestre 2005 : construction des ronds-points « Mairie » et « Schuman »

- 3^e trimestre 2005 : création du rond-point de la mairie à l'angle des rues Berteaux et Général-de-Gaulle
- 4^e trimestre 2005 : construction du sens giratoire de Schuman à l'angle des rues Robert-Schuman et Général-Leclerc

Deuxième phase, premier semestre 2006 : construction des ronds-points « Dunant » et « Pelloutier »

- 1^{er} trimestre 2006 : rond-point Dunant à l'angle des rues Dunant et Galliéni
- 2^e trimestre 2006 : rond-point Pelloutier à l'angle des rues du Chemin de fer, Strasbourg et Clozel

Troisième phase, printemps 2006 à début 2007 : aménagement du parvis nord du pôle de la gare

Pour redonner une place privilégiée aux usagers de la gare, le parvis nord, situé au niveau de la rue du chemin de fer et du parc de stationnement en zone blanche, sera dédié aux circulations piétonnières et aux transports collectifs. En effet, les rues adjacentes (rue Louis-Lenoir et boulevard de Mulhouse) seront aménagées en zone limitée à 30 km/h, ceci afin de maîtriser le flux automobile et de sécuriser les cheminements piétons entre le centre ville et la gare par la création d'un large plateau piétonnier.

Quatrième phase, courant du premier semestre 2007 : aménagement du parvis sud

Une piste cyclable bidirectionnelle sera créée le long du trottoir sud (rue Schuman). Une aire de dépose-reprise minute et la station de taxis seront

PRESE

communiqué

également implantées sur ce parvis. Les trottoirs de la gare côté sud seront élargis et plantés d'arbres. D'autre part, un escalator permettra de relier directement les quais à la gare routière, ainsi que deux ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite.

Financement

L'ensemble du projet de pôle PDU est financé par les huit partenaires : la ville, la Région Ile-de-France, le Syndicat des transports d'Ile-de-France, l'Etat, le Conseil Général du Val-de-Marne, la RATP, la SNCF et le Réseau Ferré de France.

Détail du financement

la Région IDF	3,82M	euros	soit	47,3 %
le STIF	2,48M	euros	soit	30,7 %
l'Etat	0,76M	euros	soit	9,4 %
la Ville de Villiers	0,65M	euros	soit	8,1 %
le CG 94	0,29M	euros	soit	3,6 %
la RATP	0,17M	euros	soit	2,2 %
la SNCF et RFF	0,00 75M	euros	soit	0,1 %

Coût global du pôle 8, 266 M euros

Contacts presse

Mairie de Villiers : Carole Prades au 01 49 41 31 48 mail, par mail dircom@mail-villiers94.com

La Région IDF : Ghislaine Collinet au 01 53 85 66 66, par mail ghislaine.collinet@iledefrance.fr

STIF : Arnaud Vareilhias au 01 47 53 28 78, par mail arnaud.vareilhias@stif-idf.fr